

## Formation de Délégué Médical Diplôme d'Université

### PRESENTATION

Une formation scientifique et relationnelle de haut niveau pour trois débouchés professionnels : Visiteur médical, Délégué Pharmaceutique et délégué de l'Assurance Maladie. Le Visiteur Médical est l'intermédiaire entre le laboratoire pharmaceutique qui emploie et les médecins. Le Délégué Pharmaceutique est l'intermédiaire entre le laboratoire pharmaceutique et les pharmacies d'officine. Ils présentent les produits et nouveautés thérapeutiques (composition, présentation, indications et contre-indications, mode d'emploi, effets secondaires...). Leur rôle est d'informer et d'inciter à la prescription et à l'utilisation des médicaments fabriqués par leur laboratoire. Le Délégué de l'Assurance Maladie est l'intermédiaire entre les médecins et l'Assurance maladie. Il présente à ces derniers les avantages, inconvénients et interactions des médicaments habituellement des médicaments habituellement prescrits par le médecin. Son rôle est d'informer et d'inciter le médecin à prescrire selon les bonnes pratiques cliniques.

La formation de délégué médical est réalisée dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> années de Licence Santé (ILIS) et pour partie dans le cadre du Diplôme Universitaire de Délégué Médical (Faculté de Médecine).

### OBJECTIFS

⇒ Assurer la formation médico- pharmaceutique et commerciale spécifique aux professions de Visiteur médical, Délégué pharmaceutique et Délégué de l'Assurance Maladie

### DUREE DES ETUDES

. **1 année** sanctionnée par le diplôme de Délégué Médical agréé par le Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM)  
(à noter que l'obtention de ce diplôme dispense de l'examen national organisé par le CPNVM ; il est possible de préparer la formation de Délégué Médical au titre de la formation continue)

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Avoir suivi avec assiduité les enseignements théoriques et pratiques des différentes Unités d'Enseignement

- . Avoir validé les examens écrits et oraux des différentes UE
- . Avoir validé les projets tutorés
- . Avoir présenté et validé un mémoire à l'issue du stage professionnel

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

. Baccalauréat (ou équivalent) + 2 années d'études (DEUG - DEUST - DUT ou BTS)  
Le niveau « Bac + 2 » peut être validé par les 2 premières années de la Licence Santé (ILIS)

**ou**

. BP de préparateur en Pharmacie (+ 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier de préparateur si BP obtenu avant 1998)

**ou**

. Bac + validation d'acquis professionnels (au moins 5 ans d'activité professionnelle dans le domaine de la santé, scientifique ou commercial)

. la licence Santé peut être obtenue par VAE et/ou VAU

**MODALITES  
D'INSCRIPTION**

- . Sélection sur dossier et entretien ;  
entretiens : 21 mars – 3 juillet – 4 septembre 2009
- . Retrait des dossiers : à partir de février 2009
- . dépôt des dossiers : au plus tard 8 jours avant la date de l'entretien souhaité
- . Frais de dossier : 50 Euros

**ACCES  
FORMATION**

A l'issue de l'entretien de sélection et en fonction du cursus antérieur, les étudiants sont admis soit directement en formation de Délégué Médical, soit en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de Licence Santé

**EFFECTIF**

. Environ 25 places

**FRAIS  
D'INSCRIPTION**

Les frais d'inscription pour l'année 2007-2008 comprennent les droits universitaires d'inscription à la Licence Santé (≈ 200 Euros), et les frais pédagogiques du Diplôme Universitaire de Délégué Médical (3000 Euros).

**LIEU**

. **Faculté de Médecine Henri Warembourg – Pôle Recherche**

Laboratoire d'Evaluation Médicale

1 Place de Verdun – 59045 LILLE CEDEX

Tél. : 03.20.62.69.95 / Fax : 03.20.62.69.90 / Adresse Internet : <http://ilis.univ-lille2.fr/lem>

. **Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé (ILIS)**

42 Rue Ambroise Paré – 59120 LOOS

Tel : 03.20.62.37.37 / Fax : 03.20.62.37.38

Directeur : Monsieur le Professeur Alain DUROCHER

e-mail : [alain.durocher@univ-lille2.fr](mailto:alain.durocher@univ-lille2.fr)

**ORIENTATION**

**Service Universitaire Accueil Information Orientation**

42 rue Paul Duez – 59000 Lille

Tél : 03.20.96.52.80

Site internet : [suaio.univ-lille2.fr](http://suaio.univ-lille2.fr)

<p><b>ENSEIGNEMENTS</b></p>	<p>La Formation de Délégué Médical comprend :</p> <p>↳ <b>6 Unités d'Enseignement (UE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ <b>UE 1 Sciences Fondamentales – 115h – (Faculté de Médecine) - [ 8 ECTS ]</b> correspondant à une mise à niveau en Biologie, Anatomie et Physiologie pour les étudiants ne disposant pas des pré-requis scientifiques nécessaires.</li> <li>▫ <b>UE 2 Sciences Pharmaceutiques – 85h – (Faculté de Médecine) - [ 8 ECTS ]</b> comprenant : un module de Pharmacologie Générale un module de Pharmacologie Spéciale un module Médicaments, Marché et Législation Pharmaceutiques</li> <li>▫ <b>UE 3 Sciences Médicales – 140h – (Faculté de Médecine) - [ 10 ECTS ]</b> comprenant : Pathologie Médicale Thérapeutique Iatrogénèse</li> <li>▫ <b>UE 4 Economie de la Santé - Institutions Sanitaires et Sociales – 40h – (ILIS) - [ 3 ECTS ]</b> comprenant : un module Institutions Sanitaires et Sociales un module Economie de la Santé – Epidémiologie</li> <li>▫ <b>UE 5 Marketing – Techniques de vente / Communication / Informatique 140 h - (ILIS – Faculté de Médecine) - [ 10 ECTS ]</b> comprenant : un module Marketing – Techniques de vente (Fac. Méd.) un module Communication – Information – Créativité (Fac. Méd. - ILIS) un module Informatique – Statistiques (ILIS) un module Langues Vivantes (anglais) (ILIS)</li> <li>▫ <b>UE 6 Métier – 60h – [ 3 ECTS ]</b> comprenant : un module Visite Médicale un module Aspects Réglementaires et Déontologiques Un module Officine</li> </ul> <p>↳ <b>2 projets tutorés et stages en milieu de la santé ou en laboratoire (200 heures) [ 6 ECTS ]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Services de Médecine et Pharmacie</li> <li>→ Services de Pharmacologie et Pharmacovigilance</li> <li>→ Laboratoires de la Faculté de Médecine et de la Faculté de Pharmacie</li> </ul> <p>↳ <b>Une Unité d'Enseignement professionnel consistant en un stage pratique de 455 heures, réalisé dans un laboratoire pharmaceutique - [ 12 ECTS ]</b></p>
-----------------------------	---